



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

FERMETURES DE CLASSES

Question au Gouvernement n° 578

Texte de la question

FERMETURES DE CLASSES

Mme la présidente. La parole est à Mme Angélique Ranc.

Mme Angélique Ranc. Ma question s'adresse au ministre de l'éducation nationale.

Une nouvelle fois, le mois de février ouvre la saison du remaniement des cartes scolaires, avec la suppression massive de classes et de postes d'enseignants. C'est une véritable source d'inquiétude pour les familles. Pour les communes, l'enjeu est vital, surtout lorsque les effectifs d'élèves sont stables ou à la hausse, comme chez mon collègue Emmanuel Blairy, dans le Pas-de-Calais.

Dans mon département de l'Aube, les élus des communes sont contraints, depuis des années, de proposer des solutions de regroupement, afin de réduire le nombre de postes d'enseignant affectés à leurs écoles. Trois écoles demeuraient ainsi dans le regroupement de la vallée du Landion, fort de ses sept communes : malgré les investissements communaux massifs, l'une d'elles va fermer.

Depuis des années, les fermetures de classes tendent à se généraliser, avec un effet dévastateur pour la vitalité rurale. L'avenir de la ruralité suppose des écoles et des enfants. En 2017, le président Macron affirmait que « les territoires en particulier les plus ruraux ne peuvent plus être la variable d'ajustement d'économie ». Sans surprise, il ne prend pas la ruralité en considération dans ses choix politiques, ce qui profite encore une fois aux grandes villes au détriment des campagnes.

De plus, l'enseignement des fondamentaux est en perte de vitesse : le niveau des élèves n'a jamais été aussi faible, notamment en maths et en français. Ce n'est pas en éloignant les enfants de leur école, ni les écoles de la ruralité, que cela s'améliorera !

M. Laurent Jacobelli. Très juste !

Mme Angélique Ranc. Nos villages aussi sont des zones prioritaires. Allez-vous enfin redonner des moyens à tous les enfants, pour que celui qui est né dans le plus petit des villages bénéficie de la même qualité d'enseignement que celui qui est né à Paris ?

Que comptez-vous mettre en œuvre pour préserver nos écoles rurales ? Socle de la vitalité et de l'attractivité, elles sont les grandes oubliées de votre gouvernement, qui ne pense qu'aux métropoles. *(Applaudissements sur les bancs du groupe RN.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Pap Ndiaye, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*. Le contexte démographique que j'évoquais précédemment n'a toujours pas changé. Votre département de l'Aube comptera environ 300 élèves de moins à la rentrée 2023. La Dasen, à qui j'ai parlé au téléphone, a clairement indiqué que le processus était en cours : des ajustements seront apportés d'ici aux mois de juin et d'août.

Nous accordons une attention particulière aux territoires ruraux. Dans votre département, nous maintenons certaines classes dont l'effectif se monte à quinze élèves, dans le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux. Cela montre la volonté des élus locaux de coopérer, afin de maintenir des écoles de qualité dans leurs territoires.

De plus, la Dasen a décidé d'installer des classes dédoublées dans les zones rurales de votre département, lorsque les indicateurs sociaux montrent une fragilité.

Mme la présidente. La parole est à Mme Angélique Ranc.

Mme Angélique Ranc. En quarante ans, 17 000 écoles ont fermé. À ce rythme, toutes nos campagnes disparaîtront. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Nadia Hai. N'importe quoi !

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre.

M. Pap Ndiaye, *ministre*. Madame la députée, les territoires ruraux font l'objet d'une attention soutenue tout au long du travail sur la carte scolaire.

Un député du groupe RN. Bla bla bla !

M. Pap Ndiaye, *ministre*. Le nombre d'élèves par classe est plus faible dans les territoires ruraux que dans les territoires urbains. (*Exclamations sur les bancs des groupes RN et LR.*)

M. Jean-Pierre Vigier. Les écoles sont la vie des petites communes !

M. Pap Ndiaye, *ministre*. Nous sommes au travail pour remanier la carte scolaire :...

M. Laurent Jacobelli. On voit ça !

M. Julien Odoul. C'est faux !

M. Pap Ndiaye, *ministre*. ...je vous suggère de la regarder d'un peu plus près ! (*Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Données clés

Auteur : [Mme Angélique Ranc](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 578

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 février 2023